Quelques explications sur un petit livret : II

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **70 (1941)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

magnifique herbier pour en faire don au Musée d'histoire naturelle où il a été placé dans la salle réservée aux herbiers.

Enfin, nous pensons avoir assez dit les très grands mérites de notre ancien professeur. Nous sommes heureux de lui dire très amicalement notre profonde sympathie. Les instituteurs fribourgeois s'honorent, eux aussi, du nouveau docteur de notre Université. Avec leurs hommages respectueux, ils lui adressent, ici, les compliments les plus sincères.

E. C.

Quelques explications sur un petit livret

II

Un mot sur les chapitres dits « moraux ». Dans la plupart des manuels, ces chapitres consistent en récits plus ou moins édifiants, d'une rare insipidité, où la malice, j'entends l'intention morale, apparaît aux yeux des plus petits cousue de fil blanc et, de ce fait, risque fort de rester inefficace. J'ai délibérément écarté de mon projet les récits de cette sorte (sauf un ou deux). Comment procéder alors, car un livre doit aider l'enfant à se bien conduire ? De trois façons :

D'abord, en ne cachant pas l'intention morale, mais en discutant franchement avec l'enfant la notion qu'il doit connaître. Ce qui fut fait en six dialogues ; les enfants aiment lire les dialogues, qui introduisent de la vie dans une narration ; on peut y confronter des idées, esquisser un raisonnement. Quatre de ces dialogues sont simplement du P. Girard ; ils sont intitulés par notre illustre et vénéré pédagogue : entretiens d'une mère avec sa fille de *six* ans. Le P. Girard s'y connaissait en enseignement de la langue maternelle ; il connaissait admirablement l'enfance ; il savait lui parler. Et j'ai pensé, ai-je eu tort ? qu'un entretien que le P. Girard estimait qu'une mère pouvait tenir à sa fille de *six* ans, qu'il a écrit pour que les mères le tinssent à leurs enfants, pouvait être lu par des écoliers de *huit* ans. Ce que les enfants de *six* comprenaient, il y a plus de cent ans, nos élèves de 1941 seraient-ils inaptes à le saisir à *huit* ans ? Quelle condamnation flagrante alors de notre école obligatoire et de son système ! J'ajoute que, à huit ans, nos garçons et nos filles se sont maintes fois confessés déjà et savent fort bien ce que c'est que la conscience. A huit ans, nos garçons et nos filles ont fait leur première communion ou se disposent à la faire ; ils savent très bien distinguer l'âme du corps. Quant aux deux autres dialogues, ils ont été réellement tenus ; ils ont jailli spontanément, voici deux ans à peine, entre un enfant de cinq ans et sa *nurse*, transformée ici en grande sœur.

Ensuite, apporter non des récits fictifs, mais des faits vrais, que des enfants ont vécus en réalité, où ils ont agi comme nous souhaitons que les nôtres agissent. Les anecdotes contées ont eu pour héros des personnages de l'âge de ceux qui les liront, qui ont existé récemment : Guy de Fontgalland, Anne de Guigné, Jacqueline Ancelet, Louise Hensel. Autant le récit fictif est inefficace, autant l'exemple impressionne et entraîne.

Enfin, faire exprimer par les enfants eux-mêmes les sentiments qu'ils doivent éprouver et, par cette expression, les suggérer, les déposer dans le fond intime de leur personnalité, afin que, mis dans les circonstances où ces sentiments doivent commander la conduite, ils les ressentent et soient inclinés à les suivre.

Et les faire exprimer par l'acte le plus vital et le plus efficient qu'ils puissent commettre, la prière. Oui, il y a des prières dans ce livret. Et pourquoi pas ? Elles sont toutes d'Elisabeth de Besterfeld et tirées de son *Livre de Joie*, un livre destiné à des petits de *six* ans, de *sept* au plus. On a beaucoup parlé, ces derniers temps, d'Elisabeth de Besterfeld ; on a vanté unanimement l'art exquis qui lui est propre de parler aux enfants. Ces prières sont imprimées en caractères de poésie ; il faut donc qu'on en use comme de la poésie lyrique ; on prendra garde de ne galvauder ni la poésie, ni la prière, ni l'intime du cœur de l'enfant. Donc, ni les poésies lyriques, ni les prières ne doivent être expliquées et interprétées par les maîtres et maîtresses d'école. Ceux-ci doivent se contenter de mettre les enfants dans l'état d'esprit et de cœur qui les rend capables de comprendre et poésie lyrique et prière, et les leur laisser lire silencieusement. Ils peuvent les inviter à les apprendre par cœur et, pour les poésies, les y obliger. Naturellement, ces prières ne sont pas des objets sur lesquels Messieurs les Inspecteurs ont à pousser leurs investigations lors des examens. Je les supplie de s'en abstenir. Prières et poésies (j'en excepte les morceaux didactiques) produisent leurs effets par eux-mêmes, un peu comme des sacrements. Il importe peu que les écoliers n'en comprennent toute la signification, pourvu qu'ils en entrevoient la mystérieuse beauté, en subissent le charme. Il n'est pas nécessaire de comprendre un rayon de soleil pour en goûter la splendeur, pour jouir de sa bienfaisance. Le contact avec la poésie et la prière est pareil au contact d'un rayon de soleil. Pareils sont leurs effets dans l'éclosion des fleurs et celle des âmes.

E. D.

† M. le Professeur Emile Dusseiller

Le départ d'un bon maître, quelle que soit la discipline qu'il enseigne, qu'il parle d'un simple pupitre de classe primaire, d'une estrade au Collège ou d'une chaire à l'Université, est un malheur qui doit toucher tout le corps enseignant à tous les degrés, tant les diverses institutions scolaires, qui semblent à cloisons étanches, s'emboîtent en réalité l'une dans l'autre et forment un ensemble comme les différents étages d'une maison bien construite. Les classes primaires sont la pépinière des études secondaires, normales et supérieures qui, à leur tour, fournissent au pays ses régents, ses magistrats, ses prêtres et toute l'élite intellectuelle qui préside tour à tour à son avenir. C'est pour cela que le *Bulletin* a grandement raison de réserver une page au professeur Emile Dusseiller qui, maintenant, dort son dernier sommeil dans les vastes caveaux du Collège Saint-Michel.

Les professeurs du Collège, pour la plupart, n'ont reçu aucune formation pédagogique spéciale. Cette déficience, qui est une cause de faiblesse chez beaucoup de maîtres, devient une force lorsqu'il s'agit de sujets d'élite, qui portent en eux le don supérieur de l'enseignement, que la méthodologie ne ferait qu'alourdir et paralyser. Le professeur Emile Dusseiller était précisément un de ceux-là, qui n'avait pas eu besoin d'études professionnelles pour se révéler, d'emblée, un maître prodigieux, un éveilleur d'esprit, un éducateur de tout premier plan.